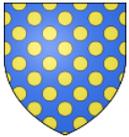


MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTRESOR
A .

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUIN 2022

Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le vendredi 24 juin 2022 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 20 juin 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 09.

Présents : 07. Votants : 09. Absents : 2.

Membres présents : Mme SOUVERIN. M.M. COURATIN GAULTIER GALLAIS MOUSNY POUIT TOURATIER.

M. Jean – Jacques LALIEUX, absent, a donné pouvoir à M. Franck GALLAIS.

Mme Catherine PIVET, absente, a donné pouvoir à M. Thierry TOURATIER.

Quorum : 06. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

Points d'information.

- Accueil du Théâtre de l'Ante : les conseillers débattent du montant élevé du billet.
- Pôle d'économie circulaire : l'entreprise BUSSEY & PROVOST fermera la Grande Rue pendant une semaine.
- Le terrain de pétanques a été aménagé avec le soutien du Comité d'animation montrésorien.
- Aménagement des locaux communaux impasse de la Ronde : le plombier a terminé, la prestation électrique est en cours.

Décisions du Maire.

- Décision n°06-2022 : fleurissement de la commune auprès de l'entreprise MOREAU pour un montant respectif de 2 328, 15 € TTC (centre bourg) et 342, 32 € TTC (entrée des communes).
- Décision n°07-2022 : renouvellement de concession au cimetière pour une durée de 50 ans.
- Décision n°08-2022 : purge du rocher rue Abel Marinier par l'entreprise GOBARD pour un coût de 956, 40 € TTC.
- Décision n°09-2022 : accueil du spectacle du Théâtre de l'Ante avec une participation au spectacle de 738, 50 € TTC et aux frais de restauration de 280 € TTC.
- Décision n°10 et 11 -2022 : attribution de deux concessions d'une durée de 30 ans au cimetière communal.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du jeudi 12 mai 2022.
M. TOURATIER souhaite que le nom des deux élus ayant voté contre la révision du loyer du cabinet médical soit mentionné. Cette modification prise en compte, le compte rendu est approuvé.

Personnel communal

1. Adhésion à la nouvelle mission de médiation préalable obligatoire du centre de gestion de la fonction publique territoriale.
Après s'être engagée dans l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire, la commune peut adhérer à cette mission.

Délibération.

Le Conseil municipal adhère à la mission de médiation préalable obligatoire du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre – et – Loire.

Aménagement urbain

2. Aménagement des abords de la collégiale Saint – Jean Baptiste.
La commune de Montrésor n'a pas été retenue à la première étape d'éligibilité à la dotation d'équipement des territoires ruraux 2022 pour son opération : *restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des Balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce*. Une seconde programmation sera proposée en septembre 2022.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le plan de financement et présente l'opération à la seconde programmation de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

3. Soutien aux commerçants dans le cadre du chantier à hauteur de la collégiale Saint – Jean Baptiste.
Un dédommagement direct apparaissant complexe juridiquement, les conseillers désignent la commission développement économique pour organiser un dédommagement sous la forme de bons cadeaux à retirer auprès des commerçants pour le repas des Aînés et le Noël des enfants.
4. Choix des modèles d'éclairage public dans la commune.

Délibération.

Les conseillers retiennent le modèle Beauregard avec RAL noir pour le pôle d'économie circulaire, ce modèle sera désormais choisi pour l'équipement en éclairage public à l'ensemble de la commune.

5. Mise en place d'un plan de gestion des espaces verts.
Ce plan de gestion entend prioriser les espaces verts à traiter. Les conseillers municipaux le valident.
6. Accueil d'activités au sein du pôle d'économie circulaire 32, Grande Rue.
Un artisan coutelier est candidat pour être accueilli au sein du pôle d'économie circulaire.
Pour compenser les retards enregistrés dans le chantier du 32, Grande Rue, les locaux ayant accueilli la classe au n°51 de la Grande Rue seront mis à disposition pour différentes animations.

Enfance - jeunesse

7. Aménagement de l'ouverture de la garderie périscolaire.
M. le Maire propose une période de test à la rentrée de septembre 2022 avec un élargissement des horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire : de 07h00 à 08h05 le matin ; l'après - midi demeure inchangé : 17h05 – 18h30. Les agents moduleront leur présence à l'accueil pour ne pas augmenter leur temps de travail.

Le Conseil municipal donne son accord.

8. Mise à disposition du local club au service jeunesse de la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention utile à la mise à disposition du local club au service jeunesse.

Engagement bénévolat

9. Attribution de subventions aux associations.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue les subventions aux associations suivantes pour l'année 2022 :

- Comité d'animation montrésorien : 1 000 €.
- *Montrésor se raconte* : 4 000 €.
- Association Adour : 200 €.
- Montrésor s'amuse : 500 €.
- Fanfare de Nouans : 220 € (exercice 2021) et 220 € (exercice 2022).
- Association Foulques Nerra : 3 000 €. L'association devra fournir ses bilan d'activité et comptable.

Budget – réalisation des projets communaux d'investissement

10. Souscription d'emprunts auprès de la Banque des Territoires.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte la proposition d'emprunt de la Banque des Territoires pour le pôle d'économie circulaire selon les dispositions suivantes :

Montant du prêt : 200 000 € sur 40 ans avec échéances trimestrielles, indexé sur le taux du livret A + 0,53 %.

11. Délibération budgétaire modificative n°1.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve la délibération budgétaire modificative n°1.

Questions diverses

- M. Thierry TOURATIER souhaite des réunions de commissions municipales plus fréquentes.
- Des conseillers s'interrogent sur le maintien ou non d'un éclairage public au sol impasse de la Couteauderie.

